

Bonnes
feuilles de
« Paroles
de prolétaires »
le dernier livre
d'Arlette
Laguiller

p.11

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1672 – 28 juillet 2000 – prix : 9F

Face à l'arrogance patronale

**Il faudra imposer
la fin de la précarité,
l'interdiction
des licenciements,
des salaires corrects**

M 6189 - 1672 - 9,00 F



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Cellatex : patrons polluants
- La santé et le gouvernement
- Tibéri et les faux électeurs
- 5 - La «non» du gouvernement au plan patronal sur le chômage
- Les requins de l'intérim
- Mariner (Lilliers)
- 8 - TF1 et les millions
- Condé-sur-Noireau : les victimes de l'amiante

Tribune

- 4 - Camp David : Arafat et Barak négocient «la paix» sur le dos des Palestiniens

Dans le monde

- 6 - Camp David : l'échec
- États-Unis : santé et profits
- 7 - Espagne : le nouveau secrétaire du PSOE
- G8 : un sommet d'hypocrisie

Dans les entreprises

- 9 - Télécom Sncm - Marseille
- 10 - Métro de Marseille
- Prowell (Douvain - 62)
- Crédit Lyonnais : le pognon avant tout

Lire

- 11 - Paroles de prolétaires (extraits)
- 12 - Lutte Ouvrière sur la route de vos vacances

Le projet pour la Corse

DU GRAIN À MOUDRE POUR LES NATIONALISTES

Le projet de statut pour la Corse présenté jeudi 20 juillet par Lionel Jospin semble avoir recueilli l'approbation quasi totale de tout le monde politique de l'île, et même du continent si l'on excepte les réticences de Chevènement ou du RPR qui disent craindre que la «continuité républicaine» ne soit mise à mal.

Les sept mois de discussions avec les élus corses ont-ils donc abouti à l'autonomie réclamée par les nationalistes, pour que la proposition de Jospin recueille un si large consensus dans le rang de leurs élus ? A défaut de cette autonomie, il présente en tout cas suffisamment d'avantages pour que ce milieu y trouve pour l'instant son intérêt.

Dans l'immédiat, le projet prévoit que tous les enfants apprendront la langue corse à l'école, dès la maternelle. On peut douter que cela leur serve dans leurs études ultérieures ou plus tard dans la vie, quand ils en seront à chercher un emploi, mais il est vrai que l'apprentissage d'une langue est toujours positif. Il est cependant encore plus vrai que cette mesure va nécessiter des enseignants, l'édition de manuels scolaires, etc. Cela représente une manne qui profitera à tous ceux qui font du particularisme corse leur fonds de commerce.

Les avantages économiques et financiers que le gouvernement propose

visent à obtenir l'approbation des possédants de l'île, petits et gros, même si cela ne change pas grand-chose à la situation économique de l'île.

En premier lieu, l'exonération des droits de succession est prolongée pour une période de dix ans, suivie de cinq autres années avec un régime d'imposition «light». Si cette mesure répond aux attentes de ceux qui possèdent un bien à transmettre, on ne saurait dire qu'elle concerne les travailleurs et permettra de lutter contre le chômage. Il en va de même pour toutes les exonérations fiscales, les «incitations à l'investissement»

prétendument destinées à créer des emplois.

Reste le nouveau statut accordé à la Corse. Il est prévu de la doter en 2004 d'une assemblée unique, ayant des pouvoirs législatifs dans certains domaines pouvant moduler des lois du Parlement, à la place des deux assemblées générales des deux départements corses. Là aussi, cela va signifier des postes, des sinécures pour tout un petit monde politique, ainsi que de l'argent à gérer, puisque le transfert de pouvoirs et les nouvelles «compétences» créées pourraient concerner «l'aménagement de l'espace, le développement écono-

mique [...] la gestion des infrastructures et des services de proximité, les transports», entre autres choses.

Derrière la revendication d'autonomie se trouve en fait la volonté, pour une fraction de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie locales, d'obtenir une plus grande liberté pour se répartir l'argent public.

Ce projet parviendra-t-il à mettre fin au «problème corse» ? Il semblerait que Jospin ait réussi, mais de nombreux élus, côté corse, ont déjà déclaré qu'ils approuvaient ce projet... comme un premier pas.

Marianne LAMIRAL

Il y a un an, la catastrophe du pic de Bure

20 MORTS POUR LE PROFIT

Il n'y a pas que dans les usines que la course au profit fait des morts. L'année dernière, le 1er juillet 1999, le téléphérique du pic de Bure s'écrasait au sol, tuant les vingt passagers qui s'y trouvaient. Un rapport remis récemment à la justice prouve que dans cet accident, la société privée chargée d'exploiter ce téléphérique a joué un rôle criminel.

La seule préoccupation de la société d'exploitation était la rentabilité de l'installation, au mépris de la sécurité des usagers. Pour améliorer cette rentabilité, tous les moyens semblaient bons : utilisation du téléphérique en surpuissance

électrique, dépassement de près de trois tonnes de la charge maximale... En d'autres termes, le rapport des experts accuse nettement les exploitants de la benne de l'avoir surchargée pour rendre chaque voyage plus profitable ; quitte à trafiquer les réglages électriques pour permettre cette utilisation en surpuissance.

La société faisait également travailler sur ce matériel du personnel de maintenance à la qualification insuffisante, là encore, sans se préoccuper des conséquences possibles.

Mais le plus ahurissant n'est pas là : en effet, la catastrophe aurait été probablement

évitée si la benne avait été équipée du matériel de sécurité prévu ; en cas de glissement de l'appareil, un «frein de chariot» est normalement censé le retenir. Sauf que ce frein représentait un poids d'environ 500 kg. que l'exploitant a ni plus ni moins fait démonter, en 1986, pour gagner autant de poids et permettre le transport de quelques passagers supplémentaires ! C'est ainsi que depuis près de 15 ans, le téléphérique était utilisé sans frein de chariot. Qu'importe la vie des usagers, pourvu qu'augmente le profit !

Pierre VANDRILLE

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET Attention notre adresse vient d'être modifiée. C'est désormais : <http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 12800 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142185. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:

PRÉNOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL et VILLE:

COMPLÈMENT D'ADRESSE:

Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de:

Règlement:

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Éditorial

QU'ILS SE MÉFIENT !

■ Les 153 travailleurs de Cellatex, cette usine condamnée à la fermeture à Givet, dans les Ardennes, ont obtenu satisfaction, au moins en partie. Confronté à la menace de faire sauter l'usine si on les mettait à la porte sans rien, l'Etat a reculé et leur accorde une prime de licenciement de 80 000 F par personne, ainsi que le maintien des salaires pendant deux ans.

C'est moins que ce qu'ils revendiquaient et surtout, cela ne maintient leurs salaires que pendant deux ans. Mais sans leur détermination, ils n'auraient rien obtenu. Ils auraient simplement rejoint les 2,5 millions de chômeurs qu'il y a dans ce pays. De leur côté, les travailleurs de la brasserie Adelshoffen, de Schiltigheim, en Alsace, las de protester en vain contre la fermeture de leur usine, en sont arrivés à la menace de la faire sauter.

La presse à sensation a parlé à ce propos de « l'apparition du terrorisme social ». Une association patronale a même osé s'indigner du « terrorisme économique » et elle se propose d'attaquer en justice.

Ces gens-là, qui trouvent naturel que les patrons se livrent au terrorisme social qui consiste à fermer une usine, priver ses travailleurs de leur gagne-pain et condamner toute une ville à la mort lente, sont indignés que, pour une fois, les victimes de la violence patronale n'hésitent pas à menacer de violence pour se défendre.

Il y a de quoi attraper un

coup de sang, d'autant plus que les entreprises qui ferment ou qui licencient sont ou ont été des filiales de grandes entreprises qui font des profits. Adelshoffen est propriété de Heineken. Cellatex a appartenu au trust Rhône-Poulenc et est passée par différents repreneurs avant d'aller vers la liquidation définitive. Les repreneurs ont, tour à tour, touché des subventions avant de retirer leurs capitaux pour aller faire des affaires ailleurs, laissant les travailleurs sur le carreau.

Eh bien oui, l'exaspération des travailleurs face au terrorisme patronal est justifié. Et les politiciens qui se sont indignés du déversement d'acide sulfurique dans un ruisseau près de la Meuse et qui sont plus soucieux de la vie des poissons que de celle des travailleurs menacés, sont de sombres crétins ou de francs salauds, à plat ventre en tout cas devant le patronat.

Cellatex et Adelshoffen ne sont pas des exceptions. C'est l'ensemble du monde du travail qui subit la pression du chômage, l'arrogance patronale, les emplois précaires et les bas salaires qui se généralisent !

Grâce à leur action, les travailleurs de Cellatex ont obtenu deux ans de délai. Mais, dans deux ans, combien d'entre eux n'auront pas retrouvé de travail ? Leur action était assez menaçante pour faire reculer le gouvernement qui a pris à sa charge – et à celle des contribuables – les dégâts faits par les patrons licencieurs. Mais elle

ne pouvait suffire pour menacer le patronat. Ce n'est possible qu'en changeant le rapport de forces global.

Et c'est justement là que les grandes centrales syndicales sont défaillantes. Certaines d'entre elles n'ont pas eu honte de signer avec le patronat un accord sur l'indemnisation des chômeurs tellement favorable aux patrons que même Martine Aubry et Fabius n'osent pas le contresigner. Mais, même les autres centrales syndicales qui, à juste raison, ont refusé de signer cette capitulation ne cherchent pas à organiser la riposte qu'il faudrait à l'offensive patronale. Elles ne cherchent pas à mobiliser, ne fût-ce que peu à peu, ne fût-ce qu'au travers de journées d'action, l'ensemble de la classe ouvrière qui subit la même offensive partout, pour faire reculer le patronat dans son ensemble.

Mais le patronat ne perd rien pour attendre. Car, même si les centrales syndicales n'organisent pas la riposte, c'est l'arrogance patronale précisément, c'est leur avidité à s'enrichir, en rendant le sort des travailleurs de plus en plus difficile, qui finiront par provoquer, non plus seulement un « terrorisme économique » partiel et donc défensif, mais cette explosion sociale de l'ensemble de la classe ouvrière qui permettra d'imposer aux patrons comme au gouvernement la fin de la précarité, l'interdiction des licenciements et d'obtenir des salaires qui permettent de vivre correctement.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

CAMP DAVID

Arafat et Barak négocient la paix « sur le dos » des Palestiniens

Depuis le 11 juillet, les délégations israélienne et palestinienne négocient à Camp David. Nous ne pouvons connaître le résultat de ce sommet à l'heure où nous écrivons. Pourtant, même s'il se conclut par un accord qu'Arafat et Barak présenteront comme « un nouveau pas vers la paix », on ne voit guère ce qui pourrait en sortir de positif pour le peuple palestinien, ni d'ailleurs pour la paix en général. Sur tout si l'on se tourne vers le passé récent !

Cette paix, elle avait déjà été promise... par les premiers accords de Camp David, en 1978, entre Sadate et Begin : en échange d'une reconnaissance par l'Égypte, Israël évacuait le Sinaï, mais promettait aussi d'étudier l'idée d'une autonomie palestinienne. Cette promesse fut aussitôt enterrée.

Elle n'a été remise à l'ordre du jour que parce que le peuple palestinien s'est révolté, avec le déclenchement de l'Intifada, « la guerre des pierres », en 1987. Le ministre de la Défense d'alors, Rabin, jura de « briser les Palestiniens ». Mais ceux-ci, au prix d'énormes sacrifices, de manifestations en harcèlements contre les patrouilles israéliennes, finirent par user leur adversaire. Cette guerre permanente et peu glorieuse, faite pour tenir les territoires occupés, démoralisait une partie des troupes et de la jeunesse israéliennes, exaspérait le ras-le-bol provoqué par l'inflation des dépenses militaires, le service militaire de trois ans passé en patrouilles dans les camps de réfugiés, le ras-le-bol d'être sans cesse sur le pied de guerre.

L'accord ratifié à Washington en 1993 n'aurait pas existé sans ces luttes de la population palestinienne. Il a été pourtant une escroquerie politique. Les concessions étaient de toute façon dérisoires : la reconnaissance d'une « Autorité palestinienne », généreusement dotée de la petite ville de Jéricho et surtout de la poudrière de Gaza, 800 000 personnes entassées dans cette petite bande de terre aride. A l'époque, l'accord était censé inaugurer une « période de transition » (de cinq ans), le temps d'établir un « climat de confiance ».

Mais une transition vers quoi ?

Après l'accord de 93, les différents gouvernements israéliens ont bien cédé, de temps en temps, de nouvelles parcelles de territoires à l'OLP, mais ils ont continué en même temps leur politique de colonisation. Les implantations de colonies ont continué. La plupart d'entre elles ont certes été l'initiative de l'extrême-droite, mais aucun gouvernement n'a réellement cherché à l'affronter pour la faire reculer. Bien au contraire, ces colonies ont régulièrement bénéficié de crédits. On les a laissées s'armer, et l'Etat israélien a assuré leur sécurité,

en déployant des troupes et en construisant les « routes de sécurité », qui permettent aux colons de circuler sans trop risquer les jets de pierre, mais aussi de quadriller encore davantage les territoires occupés. C'est ainsi qu'à Hébron, l'armée a gardé le contrôle de 20 % de la ville pour protéger 400 colons, venus s'implanter au milieu des 120 000 habitants arabes. A Gaza même, 5 000 colons accaparent 40 % de la surface et 80 % des ressources en eau... face aux 800 000 Palestiniens.

L'Etat a aussi mené, directement, une politique de colonisation, en plein « processus de paix ». Il a continué de confisquer des terres et il a pris le contrôle de l'essentiel des ressources en eau. Autour de Jérusalem-Est, que les travailleurs avaient d'ailleurs annexée dès la conquête de 1967, les différents gouvernements ont annexé des villages arabes, étendu les limites de la municipalité, édifié des quartiers juifs dans la ville orientale, construit autour de celle-ci une ceinture de colonies de 230 km² pour l'isoler du reste de la Cisjordanie. Les 230 000 habitants arabes de la ville ont été, eux, traités comme des résidents étrangers, soumis à une discrimination administrative et dotés d'un titre de séjour, qui peut être retiré en cas d'absence trop prolongée...

Pendant ce temps, 4 millions de réfugiés, chassés de chez eux au moment des conflits de 48 et 67, continuent de vivre en exil en Syrie, en Jordanie, au Liban ou dans les Territoires occupés, dont bon nombre dans les camps de réfugiés.

C'est sur la base de tous ces faits accomplis que Barak négocie aujourd'hui à Camp David. Quitte à promettre la rétrocession de quelques villages arabes de la banlieue de Jérusalem, ou le droit de l'OLP d'avoir quelques « signes de souveraineté », c'est-à-dire le droit de planter ses drapeaux sur quelques immeubles, d'avoir ses limousines officielles, et de gérer quelques quartiers arabes de la ville...

La « paix » que construisent les dirigeants israéliens admet peut-être alors un « Etat palestinien » indépendant, à terme. Mais il ressemblera beaucoup aux Bantoustans de l'Afrique du Sud de l'apartheid : des réservoirs de main-d'œuvre, corvéable à merci, enfermée dans ses « frontières », ayant juste le droit d'aller travailler en Israël comme serveur ou ouvrier, pour un salaire dérisoire. Des « zones autonomes » qui auront le douteux privilège d'avoir leur propre police, où l'OLP se charge donc elle-même de maintenir l'ordre et de mener la répression.

C'est ce rôle de supplétif de l'armée israélienne qu'a accepté de jouer l'OLP depuis 93, tant ses cadres étaient pressés d'avoir enfin leur Etat, quelques parcelles de pouvoir, et les privilèges qui accompagnent le pouvoir.

Bernard RUDELLI

Au sommaire du numéro 10 (juillet-août 2000) de *Convergences Révolutionnaires*, édité par la fraction l'Étincelle de Lutte Ouvrière et la Tendance Révolution! de la Ligue Communiste Révolutionnaire : un dossier sur l'immigration, des articles sur les relations LO/LCR, l'offensive antiouvrière du Medef...

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F d'abonnement de soutien) écrire à Lutte Ouvrière, fraction L'Étincelle.

Leur société

Usine Cellatex

CE SONT LES PATRONS LES POLLUEURS

Au moment où les travailleurs en grève de Cellatex ont déversé quelques milliers de litres d'acide dans une rivière pour faire pression – avec succès – sur les pouvoirs publics, on a entendu quelques bonnes âmes écologistes protester contre cette pollution. Apparemment, la vie des poissons et des plantes aquatiques a pour ces gens-là plus d'importance que le sort des ouvriers ; et l'on n'a pas l'habitude de les entendre protester avec tant de véhémence contre les fermetures d'usine et les licenciements.

Mais même dans le strict domaine de l'écologie, ce ne sont pas les travailleurs de Cellatex qu'il faut montrer du doigt, mais bien leurs patrons. Car les 3 500 litres d'acide qu'ils ont déversés dans la rivière représentent, pour reprendre les propos d'un ouvrier au journal *Libération*, « moins que ce qu'on balance toutes les semaines »... Cette petite entreprise de 153 salariés détenait en effet la triste per-

formance d'occuper la première place du « palmarès » des usines les plus polluantes du pays pour les rejets de zinc, la deuxième pour les hydrocarbures et la 23^e pour les composés organiques volatils. Les patrons successifs – dont Rhône-Poulenc – ont traité avec le plus parfait mépris les demandes des pouvoirs publics de fabriquer une station d'épuration... demandes pas très pressantes il est vrai, puisque une seule recommandation, en tout et pour tout, a été déposée en 1994 par la Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement.

Et tout récemment encore, le 1^{er} juin dernier, une fuite dans une cuve vétuste a rejeté dans la même rivière entre 10 000 et 65 000 litres d'acide – on est bien loin des 3 500 litres déversés par les ouvriers – sans que ni les pouvoirs publics, ni la presse... ni les écologistes ne s'en émeuvent vraiment.

Pierre VANDRILLE

La santé encore et toujours dans le collimateur du gouvernement

Les dirigeants de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie viennent de proposer à Martine Aubry un plan de restriction des dépenses de santé. Les dirigeants de la CNAM, le MEDEF allié à la seule CFDT, ont la volonté de réduire les dépenses de santé en ville (hors hôpitaux). Les mesures d'économies seraient accompagnées de la diminution des honoraires de six professions médicales : sage-femmes, kinésithérapeutes, infirmiers, médecins spécialistes, orthoptistes et biologistes. L'objectif n'est pas de permettre des économies à ceux qui les consultent, mais de limiter une fois de plus les dépenses de santé. En effet, d'après les responsables de la CNAM, les dépenses d'honoraires en ville ont augmenté de 8 % dans les cinq premiers mois de l'année 2000 par rapport à la même période de 1999. Dans le même ordre d'idées, la revalorisation de certains tarifs doit être

reportée. Les représentants du grand patronat sont indignés que les honoraires des infirmières et des kinésithérapeutes puissent être réévalués de quelques pour cent à l'heure où les grandes entreprises annoncent des hausses de profit allant de 10 à plus de 40 % !

Martine Aubry n'a certes pas encore donné sa réponse, mais comme le journal *Les Échos* titrait : « Martine Aubry va accepter l'essentiel des économies proposées par la CNAM ». D'ailleurs, c'est le gouvernement qui a décidé que la Sécurité sociale n'augmente pas les remboursements de soins. C'est une politique qui dure depuis des années, et qui laisse entendre que l'on se soignerait trop. C'est un mensonge, d'autant plus scandaleux que pour toute une partie de la population, la plus pauvre, un accès correct aux soins nécessaires relève encore du luxe.

Daniel MESCLA

Pour quelques électeurs de trop

Le feuilleton des faux électeurs du Vème arrondissement de Paris a connu un nouvel épisode la semaine passée avec la mise en examen de Xavier Tibéri et de Marie-Anne Affret, première adjointe à la mairie du V^e.

Les langues se délient et des fonctionnaires municipaux prennent leurs distances en dénonçant toute une série de magouilles visant à assurer une majorité électorale au maire de Paris : la demande d'un logement en HLM ou d'une place en crèche avait plus de chances d'aboutir si l'intéressé faisait auparavant un détour par le bureau des inscriptions sur les listes électorales. Pas étonnant dans ces conditions que l'avocat de

Marie-Anne Affret présente sa cliente comme une « super assistante sociale » !

Si l'on ajoute ces 7 228 électeurs suspects aux 3 315 vrais faux-électeurs déjà recensés, on passe du petit arrangement artisanal que la justice peut ignorer à la production d'électeurs en série un peu trop voyante.

Pour n'avoir pas eu le sens de la mesure, Tibéri risque d'être mis en examen et voit ses anciens collègues et amis lui tourner le dos, non pour les méthodes employées qu'ils n'ignoraient certainement pas, mais pour avoir été pris la main dans le sac.

André ROYAN

Le « non » du gouvernement au plan patronal sur l'assurance chômage

UN REFUS DE CIRCONSTANCE

C'est lundi 24 juillet, dans une lettre de cinq pages, signée conjointement par Martine Aubry et Laurent Fabius (considéré comme populaire auprès des patrons), que le gouvernement a fait connaître son refus d'entériner, du moins sous sa forme actuelle, la nouvelle convention sur l'assurance chômage mise sur pied par le MEDEF avec l'aval de la CFDT et de la CFTC. On a eu droit à des semaines de tergiversations; Martine Aubry a déclaré à la tribune de l'Assemblée nationale que le Plan d'Aide de Retour à l'Emploi, le PARE, signé par le MEDEF, la CFDT et la CFTC, était bon dans ses principes, cautionnant ainsi l'idée d'une réforme qui sanctionnerait les chômeurs qui refuseraient de prendre n'importe quel emploi. Finalement, il lui est apparu qu'elle ne pouvait reprendre à son compte, tel quel, le plan du MEDEF.

Jospin, Aubry et Fabius n'ont pas voulu se laisser imposer ainsi un projet patro-

nal fortement décrié au sein même de la gauche plurielle et par les dirigeants des syndicats non signataires. Sans compter que l'émotion n'était pas négligeable parmi les militants syndicaux les plus liés au monde du travail.

Oh bien sûr, ce n'est pas le fait de s'en prendre aux chômeurs qui pouvait arrêter le gouvernement. Martine Aubry a eu maintes fois l'occasion de le rappeler. C'est elle qui en 1992, alors qu'elle était déjà ministre du Travail, a mis sur pied une des principales remises en cause des protections financières dont bénéficiaient les chômeurs: la dégressivité des allocations Assedic qui mène à l'Allocation de Solidarité de fin de droit à 2 500 francs, au RMI et pour d'autres à plus rien du tout. Mais dans la situation actuelle, Martine Aubry a sans doute estimé que son refus était la moindre des choses qu'elle pouvait faire pour ne pas se compromettre elle-même et sans compromettre le gouverne-

ment socialiste aux yeux de tous les travailleurs et des chômeurs.

Mais le patronat ne baisse pas pour autant les bras. Il se sent aujourd'hui en force pour imposer ses vues, même si parfois le gouvernement renâcle.

Le sentiment d'avoir le rapport de force en leur faveur nourrit l'arrogance des patrons, leur cynisme et leur volonté d'imposer tout de suite l'ensemble de leurs vues. Et c'est pour cela que le MEDEF se permet de remettre en question les quelques protections dont bénéficiaient les chômeurs.

Le patronat fait ainsi lui-même la démonstration qu'il ne reculera que s'il est mis en échec sur le terrain social, par les luttes déterminées et d'ensemble que la classe ouvrière devra entamer.

Dans ce contexte, on entend des lamentations sur la remise en cause du paritarisme, cette gestion conjointe de divers organismes par les syndicats et le patronat. Elles

n'ont rien à voir avec l'intérêt des travailleurs et des chômeurs. La collaboration des syndicats aux côtés des patrons dans les Assedic, la Sécu, et où que ce soit, n'a pas empêché les attaques contre le monde du travail. En réalité, le fait d'associer les syndicats à la gestion de l'UNEDIC (l'organisme centralisateur des Assedic) et de toutes ses antennes locales contribue à neutraliser bien des militants syndicaux. Ne serait-ce qu'en procurant des postes, en multipliant les facilités matérielles de toutes sortes et en favorisant une collaboration étroite et permanente avec les représentants du patronat.

Évidemment, il est plus facile de s'installer dans les organismes paritaires que d'organiser les luttes pour garantir la défense des travailleurs et des chômeurs. Mais même si les représentants des syndicats ont ainsi l'impression de faire quelque chose, en réalité ils sont au mieux des otages.

Ce qu'il faut arriver à

créer, c'est un rapport de force favorable au monde du travail par des luttes qui convergent et rassemblent de nombreux travailleurs. C'est comme cela, et pas par des discussions autour du tapis vert, que les travailleurs défendront leurs intérêts.

Pour l'instant, devant le refus du gouvernement de se montrer trop complaisant, les représentants du patronat sont montés sur leurs grands chevaux. Le gouvernement réclame une nouvelle négociation. Mais ce n'est pas là faire montre de beaucoup de fermeté. Quelques modifications du projet, l'accord d'un ou deux syndicats non signataires pourraient bien demain, quand l'émotion sera retombée, servir de prétexte au ralliement du gouvernement. Et le refus actuel n'aurait été qu'une façon de gagner du temps avant d'avaliser finalement un projet qui se traduirait de toute façon par une restriction de la protection des chômeurs.

Paul SOREL

LES REQUINS DE L'INTÉRIM SUR LA LIGNE DE DÉPART

Le PARE intéresse les sociétés d'intérim. Elles ont fait savoir qu'elles se mettaient sur les rangs pour assurer les entretiens d'évaluation et bilans de compétence que celui-ci rendrait obligatoires pour les chômeurs. Un réseau d'agences a même été prévu à cet effet.

Les bénéficiaires de ces sociétés figurent déjà parmi les plus conséquents des entreprises françaises. Le désarroi de tous les demandeurs d'emplois a fait leur fortune, le nombre d'emplois précaires se développant d'année en année.

Mais avec le PARE, elles seraient en position de gagner encore plus.

D'abord, tous ces « bilans de compétence », facturés au prix fort, constituent déjà en eux-mêmes un marché juteux.

Mais surtout, quoi de plus

facile, si tous les chômeurs doivent être « évalués » de la sorte par les sociétés d'intérim, que d'établir que le poste adapté à chacun d'entre eux est justement celui qui convient... à l'agence d'intérim. Un poste qu'il faudra bien accepter sous peine de voir diminuer ou supprimer ses allocations, même s'il est à une qualification ou à un salaire inférieur à celui que l'on désire. Le PARE, c'est donc la garantie pour les sociétés d'intérim d'avoir en permanence une main-d'œuvre à fournir à leurs clients aux conditions que ceux-ci désireront.

Autant de bénéficiaires en plus pour les patrons de ces agences, qui prélèveront leur dû sur chaque chômeur ainsi contraint de se soumettre à leurs conditions.

Daniel MESCLA

Mariner (Lillers - 62)

L'ANNONCE DES LICENCIEMENTS NE PASSE PAS

À l'usine Mariner, à Lillers, on fabrique des sous-vêtements dont la marque s'appelait autrefois « Les Trois Matelots ». Les licenciements y sont devenus une habitude: une 7^e vague de suppressions d'emplois, une quarantaine, est prévue en septembre.

Installée à Lillers, à une vingtaine de kilomètres de Béthune, cette usine fonctionnait avec environ 400 salariés dans les années 1970, surtout des ouvrières, qui, actuellement, ne sont guère plus d'une centaine.

Les salaires y sont au minimum. Après 20 ou même 30 ans d'ancienneté, beaucoup ne

touchent que le Smic. Les primes au rendement, qui étaient attribuées à celles capables de s'adapter à cinq machines différentes, ont été supprimées depuis fin 1999, ainsi que le 13^e mois. Quant aux cadences, des pauses de dix minutes sont tolérées, mais elles sont décomptées sur le temps de production.

Au cours d'une récente réunion du Comité d'entreprise, la direction a confirmé aux syndicats CGT et CFDT son intention de délocaliser une partie de la production au Maroc et en Turquie, et une nouvelle série de licenciements.

Il y a eu des réactions, dont

un débrayage de deux heures. Un groupe de travailleurs en colère demande des comptes à la direction et espère que les pouvoirs publics, préfet et mairie, vont réagir.

Beaucoup sont scandalisés par le montant dérisoire de la prime de licenciement: 30 000 F même pas six mois de salaire.

Ce plan de suppressions d'emplois suscite d'autant plus d'émotion que le chômage dans la région atteint un taux record de plus de 22%.

Voilà qui fait justice aux propos optimistes du gouvernement et du patronat sur une prétendue baisse du chômage.

Pourparlers israélo-palestiniens de Camp David

L'ÉCHEC

Après deux semaines cloîtrés à Camp David, les négociateurs israéliens et palestiniens se sont séparés sans qu'un accord ne soit intervenu. Clinton, qui voulait terminer son mandat sur une victoire diplomatique, n'aura comme seule satisfaction que celle d'être cité deux fois dans la déclaration finale, plus que les principaux intéressés. Piètre consolation!

Et pourtant, certains commentateurs laissent entendre que les deux partis s'étaient plus ou moins entendus sur l'extension des territoires devant revenir à l'Autorité palestinienne, sur le sort d'une partie des colonies juives de Cisjordanie et de Gaza, ou sur des arrangements de sécurité. Mais les négociateurs ont buté sur la question de Jérusalem, qu'Israéliens et Palestiniens veulent tous les deux : les premiers, afin de la conserver comme capitale de leur État, et les seconds, pour y établir la capitale de leur futur État.

Le problème de Jérusalem

Actuellement Jérusalem est divisée en deux parties : la partie ouest où résident

presque exclusivement des Israéliens, et la partie est où se juxtaposent quartiers arabes et quartiers juifs. Dès avant son arrivée à Camp David, Ehud Barak, le Premier ministre israélien, avait posé ses conditions, les « lignes rouges », réputées infranchissables. Parmi elles, le caractère définitif de l'annexion de la partie est de Jérusalem. Le 1^{er} juin, le même Barak déclarait, lors de la cérémonie anniversaire de la réunification de la ville : « Plus jamais Jérusalem ne sera sous souveraineté étrangère. Seul celui qui n'a aucun sens des réalités, qui ne comprend pas [...] les liens historiques du peuple juif avec Jérusalem depuis 3 000 ans, pourrait envisager de faire une quelconque concession sur la ville. »

Seulement, au cours de la deuxième semaine des pour-



Derrière les sourires de Barak, l'arrogance des gouvernants israéliens

parlers de Camp David, quelques voix, et parmi elles certaines haut placées puisque émanant de membres du gouvernement israélien, ont laissé entendre, et ce pour la première fois, que des concessions pourraient être faites sur l'autonomie de certains quartiers arabes de Jérusalem-Est. Il n'en a finalement rien été. Le dernier sommet israélo-palestinien de Camp David n'aura donc été qu'une rencontre de plus après Oslo en 1993, suivie par celle du Caire en 1994, par Oslo II un an plus tard, par celle d'Hébron en 1997, celle de Wye River en 1998, sans oublier Charm el-Cheikh en 1999. Et l'on ne peut pas dire que la multiplication des rencontres et autres pourparlers aient fait beaucoup avancer le droit des Palestiniens à disposer d'eux-mêmes.

Ce sont, bien évidemment les gouvernants israéliens qui détiennent les solutions au conflit qui, depuis des décennies, les opposent aux Palestiniens. Mais de tout temps ils ont fait montre d'intransigeance, préférant la manière forte au compromis, alors que depuis des années il apparaît de plus en plus évident que la guerre ouverte ou larvée opposant Israéliens et Palestiniens est sans issue.

L'intérêt de la bourgeoisie israélienne

Cette conviction est certainement partagée par une fraction de la bourgeoisie israélienne. Mais cette bourgeoisie, comme le personnel politique qui la représente, doit tenir

compte de toutes les scories du nationalisme exacerbé et autres religiosités qui lui ont pourtant permis de créer et d'agrandir Israël.

À la fin des années soixante, aussi exigu qu'ait été le marché représenté par ce qui allait devenir les Territoires occupés, il avait tout de même représenté un ballon d'oxygène pour l'économie israélienne. Mais cela ne pouvait durer qu'un temps. L'économie palestinienne concurrencée par les produits israéliens devint vite un marché de moins en moins solvable. Pire même, les problèmes politiques et sociaux posés par l'occupation des Territoires devinrent une épine dont les dirigeants israéliens ne surent comment se défaire, si tant est qu'ils le voulurent vraiment. À la fin des années soixante-dix, ils se lançaient dans une nouvelle guerre de conquête, au Liban cette fois. Ce fut un fiasco.

Pourtant, en septembre 1993, quand fut signé l'accord-cadre avec l'OLP, (après des années d'Intifada), le contexte semblait pouvoir changer pour la bourgeoisie israélienne. Des négociations économiques s'engagèrent, pour la première fois, entre Israël et divers États arabes, en particulier le Maroc. La bourgeoisie israélienne pouvait penser alors qu'à terme, le boycott économique des États arabes avait quelques chances d'être levé, ou pour le moins de se lézarder. Mais l'arrivée de Netanyahou au pouvoir gela toutes ces possibilités un moment entrevues, au point que, dans les derniers temps du gouvernement Netanyahou, la croissance économique s'était même net-

tement ralentie.

Israël, ce morceau d'économie occidentale développée, importé à grands coups de subventions et d'apports de capitaux en plein Proche-Orient, reste sans débouché limitrophe. La majeure partie des exportations israéliennes se fait aux États-Unis ou vers l'Union européenne, pour des motifs d'ailleurs autant politiques qu'économiques. Et lorsque des produits ou une technologie israélienne arrivent dans les pays du Proche ou du Moyen-Orient, c'est via des entreprises américaines ou européennes. Un exemple parmi certainement bien d'autres : les techniques d'irrigation israélienne pour les régions arides sont mises en œuvre par le groupe français Bourbon, avant d'être exportées dans les pays arabes.

Tout ceci pour dire que si les ambitions et les intérêts de la bourgeoisie israélienne ne se confondent pas avec ceux des colons de Cisjordanie ou de Gaza, les possibilités de cette même bourgeoisie israélienne restent aujourd'hui encore entravées par les conséquences de décennies de conquêtes territoriales. C'est elle et les gouvernements à sa solde qui, poussant à la conquête de nouvelles terres, ont favorisé le développement d'une forte extrême droite religieuse, obstacle aujourd'hui aux moindres concessions.

C'est tout ce contexte qui pèse sur l'État israélien et qui peut expliquer les déclarations et les gestes parfois contradictoires de ses dirigeants. Et c'est pourquoi, encore cette fois-ci rien n'a pu sortir de la rencontre de Camp David.

Georges LATTIER

États-Unis

URGENCE POUR LES PROFITS, LA SANTÉ PEUT ATTENDRE

Il existe aujourd'hui, dans le pays le plus riche de la planète, les États-Unis, 44 millions de personnes vivant sans assurance médicale, dont bon nombre de salariés.

Aux États-Unis, seuls 57% des employeurs paient la couverture sociale de leurs salariés.

Des millions de gens sont donc obligés, à l'aube du XXI^e siècle, de recourir au système D pour accéder ne serait-ce qu'à un minimum de soins. Certains s'endettent à long terme, comme ces mères qui n'ont pas fini de rembourser leur accouchement deux ans après la naissance de leur enfant. Les

plus pauvres s'adressent aux 1029 centres de santé communautaires du pays, qui font appel à des praticiens « volontaires » pour soigner gratuitement ces malades. Certains médecins acceptent de recevoir gratuitement un malade par mois, d'autres un tous les deux mois.

Une société incapable de soigner ses membres parce que la santé de la population passe loin derrière les profits d'une minorité qui accapare l'essentiel des richesses produites, est une société qui se condamne elle-même et qu'il faudra changer de fond en comble.

A.D.

Espagne

Congrès du PSOE

Le nouveau secrétaire général Zapatero DANS LA LIGNE D'UNE POLITIQUE ANTILOUVRIÈRE

C'est finalement José Luis Rodriguez Zapatero qui a été élu secrétaire général du PSOE, le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol, lors du 35^e Congrès de ce parti, qui s'est déroulé du 21 au 23 juillet, avec une très faible avance sur un autre rénovateur, Bono.

Zapatero, parlementaire socialiste depuis 1986 et secrétaire du PSOE dans la province de Castille depuis dix ans, est pourtant présenté comme une figure neuve du PSOE, représentant une nouvelle génération de dirigeants n'ayant jamais eu de responsabilités gouvernementales. Il est probable que cette image lui ait rapporté un bon nombre de voix.

Mais cela ne l'empêche pas de se revendiquer de la politique générale des trois années de gouvernements socialistes ; et d'affirmer sa fidélité à la figure de F. Gonzalez. C'est-à-dire qu'il assume l'héritage de cette politique de reconversions sauvages, le chômage massif, la précarité, la sale guerre contre l'ETA. Quant à son programme économique, il a été mis au point par Carlos Solchaga, ancien ministre

socialiste de l'Economie, responsable d'une politique antiouvrière agressive et homme-lige du patronat.

Le nouveau secrétaire général et son courant, *Nouvelle voie*, se situent finalement dans le sillage du blairisme et du social-libéralisme. Les travailleurs espagnols n'ont rien à attendre de ces politiciens réformistes, et d'un PSOE toujours prêt à servir les intérêts de la bourgeoisie.

Un congrès marqué par les reculs électoraux et les luttes de clans

Ce 35^e congrès du PSOE a été largement marqué par la crise, qu'a connue le Parti à la suite des élections générales de mars dernier – élections au cours desquelles le Parti Populaire (PP) de droite a obtenu la majorité absolue. Cet échec électoral avait conduit Joachin Almunia, jusqu'alors secrétaire général du Parti, à la démission. Depuis, le Parti était dirigé par une commission qui réglait les affaires courantes.

Mais cette crise reflétait le

fait que le PSOE, après treize années de gouvernement socialiste sous la direction de Felipe Gonzales, ait perdu le pouvoir en 1996 au profit du PP de José Maria Aznar. Depuis lors le Parti, discrédité par les scandales liés à la corruption des précédents gouvernements socialistes, après avoir mené pendant des années une politique sévèrement antiouvrière, n'a jamais réussi à se donner une nouvelle image et un nouveau dirigeant. La lutte pour le contrôle du Parti s'est déchaînée entre les différentes fractions, à l'échelle de tout l'appareil du Parti.

Depuis l'échec de mars 2000, la lutte pour le pouvoir entre les différents clans, et le manque d'un dirigeant ayant suffisamment de poids pour faire face au candidat de droite Aznar, se sont encore aggravés, comme l'a montré le 35^e congrès du mois de juillet. C'est ainsi qu'il n'y a eu pas moins de quatre candidats au poste de secrétaire général ; trois d'entre eux (Zapatero, Bono et Rosa Díez) faisant partie de la fraction dite rénovatrice, majoritaire à la direction mais divisée en plusieurs factions ; et la quatrième, Matilde, appar-

tenant à la fraction dite « Guerriste », du nom de l'ancien vice-secrétaire général du Parti, Alfonso Guerra, qui disait se situer à la gauche du Parti.

Par ailleurs, les discussions se sont focalisées sur le mode d'élection du



José Luis Rodriguez Zapatero.

secrétaire général – l'élection devait-elle être à un ou deux tours ? – sur le pourcentage de votants qu'il faudrait recueillir pour obtenir la victoire, sur l'avenir des primaires, les alliances entre les candidats, et le rôle que devrait jouer un Felipe Gonzales toujours présent.

C'est dire combien ces dirigeants du PSOE sont loin des préoccupations et des problèmes des travailleurs.

Les références dont se réclamaient les uns et les autres candidats, avec plus ou moins de nuances, allaient de la « Troisième voie » de Tony

Blair et du social-libéralisme chrétien, jusqu'au socialisme de Jospin. Bref, la peste ou le choléra. Mais avec un langage un peu plus à gauche ou un peu plus à droite, plus ou moins critique contre la direction actuelle, les quatre candidats provenaient de l'appareil. Le gagnant lui-même, Zapatero, était appuyé lors des primaires par Almunia. En définitive, tous, dans une plus ou moins grande mesure, portent une part de responsabilité dans les politiques antiouvrières du PSOE.

B.S.

Réunion du G8

UN SOMMET D'HYPOCRISIE

Le sommet réunissant les chefs d'Etat des sept pays les plus industrialisés et la Russie s'est terminé, dimanche 23 juillet, sur une déclaration claironnant leur volonté « d'attaquer à la racine les causes des conflits et de la pauvreté ».

Les participants se sont engagés à supprimer la dette de vingt pays d'ici la fin de l'année.

Mais au précédent sommet, les mêmes avaient promis l'annulation de 100 milliards de dollars sur les 2000 milliards de dette des pays du Tiers Monde. A ce jour, seuls neuf milliards l'ont été.

Et tout le reste est à l'ave-

nant. L'aide des pays riches n'a jamais été aussi faible depuis 40 ans : en France, par exemple, elle est passée, en cinq ans, de 0,64 % à 0,37 % du PIB.

Les pays pauvres versent plus d'argent à leurs créanciers qu'ils n'en reçoivent. Les intérêts les condamnent pour ainsi dire à payer à perpétuité : l'Afrique a déjà remboursé deux fois le montant de sa dette initiale, mais n'a toujours pas fini de payer ses créanciers.

Alors, tout ce cinéma du G8 n'est qu'une occasion de nous resservir des discours sur la disparition de la pauvreté, dégoûlant d'une écoeurante hypocrisie.

Pourtant, cette année, les dirigeants des pays riches ont innové : ils ont découvert « la fracture numérique » ! De quoi les pays pauvres souffrent-ils aujourd'hui ? D'un manque d'accès aux technologies de l'information. Internet améliorerait leur sort !

Tout cela fait dire à un médecin du Burkina-Faso, un des pays les plus pauvres d'Afrique, qu'il était bien d'avoir ce type d'inquiétude, mais il déplorait que l'on ne semble pas s'inquiéter que plus de 13 % des enfants meurent dans son service de pédiatrie.

Eh oui, les pays pauvres sont privés d'internet... parce

qu'ils sont privés de tout ce qui est bien plus prioritaire : d'eau potable, d'électricité, de routes, de systèmes de santé et d'éducation... Ils en sont privés parce que les pays riches les étranglent aujourd'hui, après les avoir colonisés hier ; parce qu'ils les obligent à rembourser des milliards de dollars qui, investis dans la santé, permettraient, selon un organisme de l'ONU, de sauver chaque année sept millions d'enfants, parce que leur soif de profits oblige 50 % de l'humanité à vivre avec moins de deux dollars par jour.

Catherine LEPAIN

LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Dernières brochures parues :

– N° 84 : Les Partis communistes aujourd'hui (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 novembre 1999)

– N° 86 : Mondialisation, OMC, Seattle, qu'y a-t-il de changé dans le capitalisme ? Les révolutionnaires et le réformisme de crise (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 25 février 2000)

– N° 87 : De l'URSS à la Russie de Poutine (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 mai 2000)

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure.

Condé-sur-Noireau (Calvados)

LES VICTIMES DE L'AMIANTE

Condé-sur-Noireau est connue pour ses usines de filature d'amiante qui s'y sont installées dès la fin du XIX^e siècle, et pour l'entreprise Ferodo (aujourd'hui Honeywell) qui fabriquait des plaquettes de frein avec de l'amiante dans les années 1950.

bien que l'asbestose soit reconnue comme maladie professionnelle depuis 1945 et donc indemnisable par les patrons, il faut se battre pour la faire reconnaître.

Les témoignages de travailleurs tous deux atteints d'asbestose, et qui ont déjà témoigné dans la pres-

surtout dans ses cheveux. Il a arrêté de travailler avant la retraite et est en invalidité, mais officiellement pour des problèmes de colonne vertébrale et non pour son asbestose.

Sa femme n'a jamais travaillé dans ces usines d'amiante. Elle travaillait dans l'entreprise située face à Ferodo. Par les vasistas ouverts de son laboratoire rentraient les poussières d'amiante rejetées par les bouches d'aération de Ferodo. Dehors, les pelouses et les voitures étaient recouvertes d'une fine pellicule blanche d'amiante. Les premiers médecins de la ville qu'elle a consultés lorsque des troubles pulmonaires ont commencé à la faire souffrir n'ont pas voulu reconnaître qu'ils étaient dus à l'amiante. Bien décidée à ne pas se laisser faire et à dénoncer sa situation et celle de nombreuses autres personnes dans son cas, elle a trouvé tout de même un médecin qui a reconnu son asbestose. Épaulée par l'ANDEVA (Association nationale de défense des victimes de l'amiante) elle a porté plainte contre Ferodo afin que cette entreprise soit reconnue responsable. Car bien que ce type de victimes soient indemnisées par la Sécurité sociale, cela ne coûte rien aux patrons qui ont déversé des milliards de fibres d'amiante dans l'atmosphère pendant des dizaines d'années, puisque dans ce cas il ne s'agit pas de maladie professionnelle.

Lors du procès et de l'expertise médicale, cette travailleuse s'est entendu dire par les médecins et avocats de la direction : « *Mais pourquoi habitez-vous si près de l'usine ?* », « *Si vous avez des problèmes respiratoires, c'est parce que vous êtes obèse* », « *Sur les radios, ce n'est pas un épaississement des parois pulmonaires, mais de la graisse* », « *Vous n'étiez pas obligée de laver les bleus de votre mari* ». Bref, aux yeux des avocats et médecins payés par ces patrons, si elle est malade, c'est qu'elle l'a bien cherché !

La reconnaissance des maladies professionnelles est déjà conçue comme un véritable parcours du combattant destiné à éliminer le plus grand nombre de victimes; quant à ceux qui n'ont pas travaillé dans ces usines, c'est encore pire. Car, bien sûr, ce sont les employeurs qui payent ces rentes à leurs anciens ouvriers. Leur montant est dérisoire : 2 000 francs par mois pour une incapacité de 100 % (chiffre de 1996). Pourtant les industriels, comme ces témoignages nous le montrent, usent de tous les moyens pour indemniser le moins de victimes possible.

Pendant des dizaines d'années, l'amiante, appelée alors « l'or blanc » car on l'utilisait pratiquement partout, a permis aux patrons de faire des milliards de bénéfices, au prix de milliers de morts : en France, 2 000 victimes en 1996, et probablement 100 000 d'ici à 2025, selon les estimations de l'INSERM.



Bassinac / Gamma

Les problèmes dus à l'amiante ne sont pas nouveaux puisque dès la mise en marche des usines, de 1890 à 1895, une cinquantaine d'ouvriers et d'ouvrières moururent de maladies causées par l'amiante. On le savait déjà à l'époque, les poussières de fibres que tissaient et cardaient les ouvriers étaient à l'origine de ces maladies mortelles : l'asbestose (fibrose pulmonaire identique à la silicose des mineurs), le mésothéliome (cancer de la plèvre), et le cancer des poumons.

A Condé, nombreux sont ceux qui témoignent des conséquences tragiques d'une vie de travail dans l'amiante. Et aujourd'hui encore,

se, sont édifiants.

Lui travaillait dans une des usines de tissage de l'amiante où l'on fabriquait des matelas pour la marine nationale, le tissu des planches de repasser, etc. Il raconte comment il portait les sacs d'amiante sur son dos et qu'il déversait les fibres à pleines mains sans aucune protection, ou comment, le midi, il déjeunait dans les ateliers empoussiérés, et cela pendant des dizaines d'années. Il raconte aussi qu'il rapportait à laver chez lui ses bleus de travail et que, même si après 1977 l'entreprise se chargeait de les nettoyer, il continuait à ramener chez lui des fibres incrustées dans ses vêtements et

La direction du Crédit Lyonnais débloque... et bloque

La légitime grève des convoyeurs de fonds avait, par son ampleur et sa détermination, très vite eu pour effet de restreindre considérablement la distribution des espèces, et tout particulièrement dans les distributeurs de billets (les DAB).

On vient d'apprendre que, au Crédit Lyonnais, côté direction, de gros malins avaient cru trouver la parade. Selon eux, il suffisait de remplir les

distributeurs avec des billets récupérés aux guichets des agences.

En fait, la direction vient de reconnaître, dans une publication interne, que ces billets usagés avaient en réalité provoqué des bourrages... et ainsi bloqué encore plus de DAB !

Géniale, la direction ! Géniale... comme DAB !

Correspondant LO

«Qui veut gagner des millions» ?

TF1 EN TOUT CAS !

TF1 a, semble-t-il, fait une très bonne affaire en achetant le concept de ce jeu télévisé, déjà diffusé avec succès dans 22 pays. En effet le jeu a réussi sur les trois semaines de son existence à capter en moyenne 43 % de l'audience, soit près de 6 millions de téléspectateurs de quatre ans et plus ! Or l'émission ne peut vivre que par l'intérêt qu'elle suscite dans le public car ce sont les téléspectateurs eux-mêmes qui, en téléphonant pour participer à l'émission, alimentent la caisse qui permet à TF1 de distribuer «les millions». TF1, qui n'était pas certaine de réussir son pari, a d'ailleurs pris une assurance qui aurait complété la cagnotte au cas où les téléspectateurs ne se seraient pas rués sur leur téléphone. Mais il paraît que l'assurance n'a pas eu à intervenir, les appels à 3,68 F la minute (dont 1,67 F pour TF1) ayant été suffisamment nombreux jusqu'ici. TF1 s'est même engagée, au cas où l'argent affluerait au-delà du nécessaire, à verser le surplus à des

organisations caritatives. Elle se contente de profiter de l'augmentation du tarif des spots publicitaires diffusés en milieu d'émission.

A voir cet étalage d'un jeu d'argent à la télévision, on a du mal à croire que les jeux d'argent sont interdits en France... par le code pénal. Il est vrai qu'ils ne sont interdits que tant que l'Etat ne les autorise pas puisqu'une loi autorise celui-ci à fournir des dérogations. D'ailleurs, il y a bien longtemps qu'il s'est d'abord autorisé lui-même à racketter de mille et une façons tous ceux qui vivent de l'illusion de faire ainsi fortune un jour. Ce nouveau jeu d'argent à la télévision, arrivant directement chez les téléspectateurs par le petit écran, fera-t-il une concurrence déloyale à la Française des jeux ou au PMU, ou vait-il au contraire encourager encore plus de gens à se livrer à ces spéculations hasardeuses ? En tout cas, la télévision aura encore une fois préféré se servir du public que de le servir.

Au sommaire de Lutte de Classe n°52 (été 2000)

- **France**
1997-2000 : le désastreux bilan pour les travailleurs de trois ans de gouvernement de gauche plurielle
- **Italie**
La déconfiture du centre-gauche
- **Haïti**
Elections fabriquées et encadrement des quartiers pauvres
- **Loi d'orientation pour les départements d'outre-mer**
Un emballage sur le changement de statut pour faire passer des mesures favorables au patronat
- **Etats-Unis**
L'argent public transformé en profit privé
- **Municipales 2001**
Discussions LO-LCR
- **Tribune de la minorité**
Des coups de hache de Saint-Bernard à l'expulsion de la Bourse du Travail de Lille, comment la gauche a floué les sans-papiers

Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres.

France Télécom

DES SANCTIONS POUR AVOIR MANIFESTÉ

Pour « atteinte à l'image de France Télécom », la direction veut infliger trois mois de mise à pied à un militant syndical SUD parisien. Et quatre autres militants syndicaux (trois SUD et un CGT) sont à leur tour menacés de sanction... pour avoir témoigné en faveur du premier.

La direction de France Télécom attaque ces militants pour leur reprocher aujourd'hui, six mois après, leur participation à une manifestation, le 14 janvier dernier, devant une agence commerciale. Elle qualifie cette manifestation d'« occupation illégale ». Ce jour-là avait lieu une grève contre les « restructurations » sur la région parisienne.

Cela fait des années que France Télécom supprime des emplois dans les services techniques, au risque d'entraîner des pannes (il y en a eu deux importantes ces derniers mois). Les techniciens doivent se débrouiller individuellement pour retrouver d'autres postes au sein de France Télécom, ils sont fortement incités à rejoindre les filiales (téléphone mobile, Internet) ou le secteur commercial. A chaque fois, le

personnel est mis devant le fait accompli. De plus, le service qui, encore dernièrement, renseignait sur les postes disponibles est en train de disparaître. France Télécom prétend que les forums internes pour l'emploi qu'elle organise de temps en temps et le serveur informatique de petites annonces « Planetemploi » sont largement suffisants pour permettre de se retrouver des postes.

Or la réalité est tout autre, puisque le personnel se retrouve tributaire des recruteurs et dépend de leur bon vouloir pour trouver un poste... qui a de fortes chances d'être lui-même supprimé dans quelques mois.

Lors de la grève du 14 janvier qui touchait les services techniques parisiens, le personnel avait manifesté devant la direction générale. Celle-ci ayant refusé de recevoir une délégation, les grévistes s'étaient rendus à l'agence, rue Lecourbe, pour obtenir une audience, qui fut elle aussi refusée.

Aujourd'hui la direction veut faire une démonstration de force en ressortant du pla-

card une manifestation d'il y a plusieurs mois, en faisant tomber des sanctions graves de mises à pied pour une manifestation ordinaire, et en ayant le culot de sanctionner à leur tour tous ceux qui témoigneraient de la réalité des faits dans cette affaire. Quant aux atteintes à ses « intérêts financiers », qu'elle invoque dans ses procédures de sanctions, elle ne manque pas d'air à l'heure où elle sort de ses caisses secrètes des dizaines de milliards pour s'engager dans des opérations de rachat spéculatif.

En réalité elle voudrait faire une démonstration vis-à-vis du personnel pour lui ôter l'envie de contester les remises en cause et les atteintes à ses conditions d'emploi. Mais cette répression outrancière ne fait qu'en rajouter à un ras-le-bol général du personnel qui est trimbalé d'un bout à l'autre de l'Île-de-France, et ce ne sont pas ces actes inacceptables de la direction de France Télécom qui empêcheront le mécontentement de voir le jour tôt ou tard.

Correspondant LO

Sncm Marseille

DEMI-TOUR, TOUTES!

L'Aliso, le NGV (Navire à Grande Vitesse), qui assure la ligne Livourne-Bastia, est en réparation à Marseille. Le 8 juillet au départ de Livourne, la météo indiquait des vagues avec des creux de 3 mètres. Malgré la tempête, le commandant décidait le départ. Il aurait été possible de transférer les passagers sur le cargo de la SNCM qui se trou-

Au large de Livourne, une vague plus grosse que les autres s'est avancée vers le navire, un véritable mur d'eau. L'Aliso, au lieu de monter sur la vague, s'y est enfoncé. Le choc a été si violent que le roof, le toit de la cabine supérieure, a été enfoncé tandis que les sabords, les hublots rectangulaires de la cabine, étaient brisés mais, heureusement, sans que l'eau



vait aussi à Livourne, le Monte d'Oro comme il est prévu de le faire par mauvais temps. L'Aliso est un navire effilé, construit en aluminium, à très faible tirant d'eau: il est prévu pour naviguer par beau temps ou par petit temps, quand la mer est peu agitée.

Le commandant est maître de ses décisions, mais les pressions de la direction sont fortes, pour rentabiliser au maximum les navires, prouver leur capacité à naviguer même dans des conditions difficiles, faire pièce à la concurrence. Ce discours imprègne l'esprit de bien des membres de l'encadrement.

Le 8 juillet la démonstration a été franchement ratée.

puisse pénétrer. Dans le coup de tonnerre de la vague, les passagers de la cabine supérieure recevaient les faux plafonds qui s'écroulaient, en même temps que les bagages libérés des coffres situés au dessus des rangées de fauteuils, qui avaient été ouverts par le choc et la déformation du roof.

Il n'y a pas eu de victimes, c'est une chance.

L'Aliso a fait demi-tour et, à Livourne, les passagers repartaient, embarqués cette fois-ci sur le cargo, certes plus lent, mais plus rassurant.

Nul doute qu'ils se souviendront de leur voyage et de l'inconscience irresponsable de la direction de la SNCM.

Correspondant LO

Échos des entreprises

Accidents: ce n'est pas le hasard

Les accidents se multiplient pour les intérimaires. Il y en aurait eu pas moins de 7 ces derniers temps.

Avec une formation réduite à sa plus simple expression, des changements de machines en permanence, ce n'est pas étonnant que les intérimaires n'aient pas le temps de connaître les dangers des machines.

La seule solution, c'est d'embaucher ces compagnons en CDI et de leur donner une longue période de formation.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière de Trefileurope (Bourg-en-Bresse)

On travaille, ils encaissent

Renault a accru ses ventes mondiales de 6,3% au premier semestre 2000. « Record historique » souligne la revue de presse de la direction.

Les cadences aussi sont « historiques » et si la production crève les plafonds, les embauches se font au ralenti, avec de plus en plus d'intérimaires. Et si l'embauche est un mirage, les profits sont bien réels.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Renault-Cléon du 24/07/00

La honte

L'usine Mark IV à Orbey produit des pièces plastiques pour l'automobile. On y travaille d'équipes, 8 heures d'affilée, sans 10 minutes de pause pendant ces huit heures.

Voilà pourquoi Peugeot est de plus en plus partisan de sous-traiter une partie de la production: il peut ainsi continuer à réduire en esclavage des travailleurs, tout en s'en lavant les mains.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Peugeot-Mulhouse du 17/07/00

Métro de Marseille

LES MAUVAIS COUPS DE L'ÉTÉ

C'est le 1^{er} août que les gardiens du métro de Marseille doivent être réembauchés par une nouvelle société de gardiennage. Leur inquiétude est d'autant plus grande que les mauvais coups se préparent : près d'un quart des gardiens risque de ne pas être réembauché.

L'entreprise à laquelle ils sont rattachés, la SOGESEM, met fin à ses services et la société qui la remplace est décidée à rogner sur le personnel.

Lorsqu'il y a quelques mois, les gardiens s'étaient mis en grève pour le paiement de ce que leur société leur devait, un protocole d'accord précisait que tous les gardiens, soit 124, devaient être repris par la nouvelle société de gardiennage et que de nouveaux moyens seraient donnés par la Régie des Transports de Marseille (RTM) afin que primes et salaires soient assurés et effectivement payés.

Au début de juillet, les gardiens ont reçu, avec leur planning du mois, le nom de la nouvelle société, HGS, et l'assurance

que chaque dossier individuel était bien transmis. Mais à la mi-juillet, une partie seulement des gardiens était contactée par la nouvelle société.

A ce jour, le quart des gardiens n'a reçu aucun document de la nouvelle société ; cela augure mal des futures conditions de travail et c'est à cause de ce climat que les gardiens ont envisagé au moins une première action : que personne n'aille signer le moindre papier dans la nouvelle société. Ils veulent que tous soient embauchés ou personne. Les gardiens avaient, lors de leur dernier mouvement, bénéficié du soutien des employés de la Régie des Transports de Marseille (RTM) et de la CGT.

Aujourd'hui, dans de nombreuses stations de métro, le gardien se trouve être le seul employé. C'est lui qui ouvre le portillon d'accès aux usagers avec des poussettes d'enfant, c'est lui qui renseigne les voyageurs, qui les dépanne devant les distributeurs automatiques. C'est lui qui assure la

sécurité en cas de problème dans le circuit électrique sur les quais. Pendant 8 heures de travail, debout, il n'a droit qu'à un quart d'heure de pause dans un petit réduit et cela avec la nécessité d'intervenir en cas de problème. Il doit également s'occuper du chien qui, lui aussi, est condamné à ses huit heures avec un tout petit peu plus de pause. Finalement c'est un travail d'homme orchestre, mais avec des petits salaires. Et la formation se fait sur le tas.

La nouvelle société de gardiennage veut faire effectuer tout ce travail par moins de gardiens. Mais derrière cette nouvelle société, il y a les vrais responsables, ceux qui tirent les cordons de la bourse, c'est-à-dire la direction de la RTM et la ville de Marseille.

Et d'ailleurs, ce personnel qui assure le fonctionnement du métro devrait logiquement être employé directement par la RTM, aux mêmes conditions de travail et de salaires que le personnel RTM.

Prowell (Douvrin - 62)

CARTON ROUGE POUR LA DIRECTION

L'entreprise Prowell, sur la zone industrielle de Douvrin, à côté de la Française de Mécanique, compte 60 ouvriers qui fabriquent du carton ondulé pour d'autres entreprises comme la Verrerie Cristallerie d'Arques.

A 90% des ouvriers ainsi que les chefs d'équipes, nous sommes en grève depuis le mercredi 19 juillet.

Depuis des semaines, nous subissons sans cesse le harcèlement au travail, les menaces, les insultes et les avertissements. Pour toujours produire plus et plus vite, les cadences augmentent sans cesse et la sécurité n'est pas respectée sur des machines telles que les coupeuses où l'on peut y laisser les mains.

Nous travaillons en 4x8 pour des salaires de 6500 F net mensuels. La direction croit nous appâter avec des primes à la tête du client, multiplie les sanctions, les notes de service nous menaçant de «licenciement direct», nous fait travailler dans des conditions d'insécurité inadmissibles.

Aujourd'hui, elle récolte ce qu'elle a semé : notre colère. Nous réclamons l'arrêt de toutes les sanctions, une augmentation de 2000 F par mois, l'égalisation des primes au niveau de la plus haute et leur

intégration au salaire.

Nous nous sommes installés devant l'entreprise et menons des actions pour nous faire entendre.

La direction a fait venir de son usine d'Offenbach en Allemagne une dizaine de travailleurs alsaciens pour nous remplacer. Lundi 24, ils n'ont pas osé rentrer dans l'usine. Et mardi après-midi, ils ont eu du mal à faire tourner des machines qu'ils ne connaissent pas.

Comme l'inspectrice du travail ne venait toujours pas constater dans l'entreprise le manque de sécurité, nous nous sommes invités à la Direction départementale du travail à Lens. La DDT ne «pouvait» nous dire si des travailleurs étaient autorisés à nous remplacer sur nos postes de travail, l'inspectrice du travail n'était pas «sûre» que c'était une entrave au droit de grève, alors nous nous sommes invités mardi chez le sous-préfet à Béthune. Il voulait bien nous recevoir, mais seulement à 2 ou 3... il a dû nous recevoir à 20, tous ceux qui avaient fait le déplacement.

La direction multiplie les pressions : huissiers, «jaunes», avocate. Nous aussi, nous multiplions les pressions. Et comme le dit notre tract : VIVE LA LUTTE!

LE POGNON D'ABORD ET AVANT TOUT!

Ces assistés de banquiers, qui empochent déjà une kyrielle d'allègements de charges sociales au titre de la loi de Robien, des emplois-jeunes, et qui vont bientôt bénéficier des subventions de la loi Aubry, ont récemment trouvé un nouveau filon.

La direction du Crédit Lyonnais vient en effet de faire le calcul qu'elle pourrait s'y retrouver beaucoup mieux financiè-

rement... en embauchant des handicapés.

Jusqu'ici le Crédit Lyonnais, agissant comme beaucoup d'entreprises, n'emploie même pas la moitié du nombre d'handicapés fixé par la loi. La banque paie donc une «contribution volontaire» ou plutôt une amende annuelle de l'ordre de 12 millions de francs.

Mais voilà, la direction a affiné son analyse. Elle

a découvert que l'obstacle qui empêche les embauches, c'est que ses responsables «méconnaissent non seulement les performances des personnes handicapées» mais aussi, (et sans doute surtout) le dispositif d'aides financières conséquentes dont peuvent bénéficier les entreprises qui en embauchent.

D'ailleurs, dans une publication destinée aux

cadres, elle souligne que l'AGEFIPH, (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés) finance, non seulement une partie conséquente des investissements matériels, mais aussi des charges salariales des personnes handicapées et de certains tuteurs. Et elle insiste : «Beaucoup de personnes s'adaptent avec des moyens légers à notre acti-

tivité».

Bref, elle a bien fait le calcul que, au lieu de verser de l'argent, elle pourrait avoir des employés performants et... à moindre coût. Autrement dit, avis aux responsables, c'est une aubaine à ne pas laisser passer.

Alors, tant mieux pour les handicapés qui trouveront un travail. Mais de la part des banquiers, quel cynisme!

**Bonnes feuilles
de « Paroles de prolétaires »
d'Arlette Laguiller**

IL FAUT COURIR POUR TENIR LE POSTE...

Nous poursuivons cette semaine la publication d'extraits du livre d'Arlette Laguiller, *Paroles de Prolétaires*, paru au printemps 1999. Ce livre rassemble de nombreux témoignages de travailleurs illustrant ce qu'est aujourd'hui encore la condition de la classe ouvrière.

Dans le second chapitre de ce livre (« Avec les yeux des jeunes... »), Christian, ouvrier dans l'industrie automobile, raconte ses premières impressions de jeune intérimaire découvrant une grande entreprise de plus de dix mille ouvriers.

« Ce qui m'a frappé, le premier jour où je suis entré à l'usine, c'est d'abord la taille de celle-ci, le nombre de gens qui y travaillaient. Mais aussitôt après, c'est la prise en main immédiate par la maîtrise. On a droit à un grand discours sur l'entreprise, sur les formations possibles. Les chefs essayent de jouer à copain-copain, se montrent très paternalistes, tout en mettant en garde contre les risques qu'on prendrait à être absent. « On embauche les meilleurs, vous avez le droit de faire des heures supplémentaires [mais on ne vous dit pas que vous avez le droit de ne pas en faire], si vous n'êtes pas le meilleur vous ne serez jamais embauché. »

A l'entretien d'embauche, le chef explique qu'il y a deux sortes de syndicats : ceux qui veulent détruire l'outil de travail, les « gueulards », les « destructeurs »... comme la CGT et la CFDT, et les syndicats avec qui on peut discuter, qui collaborent avec l'entreprise, qui peuvent t'aider, et le chef explique même au besoin qu'il adhère à l'un d'eux.

Dans certains coins, pour être embauché, il vaut mieux adhérer au syndicat le mieux vu par la maîtrise.

J'ai eu droit à quatre jours de formation, sur la chaîne, où je tenais un poste avec un ouvrier plus ancien. De ce côté-là, pas de problème. L'accueil des ouvriers a été bon, marqué par une vraie solidarité : « Vas-y doucement, t'as le temps... » Non seulement on m'a conseillé, par exemple sur la manière de se reposer sans se faire remarquer, mais quand je coulais (c'est-à-dire quand je n'arrivais pas à faire la production) des ouvriers sont venus faire une opération à ma place, ou ceux d'après moi corrigeaient mes erreurs avant le contrôle. Le tout en plaisantant. J'ai tout de suite été prévenu qu'on ne pouvait pas compter sur les chefs et les régleurs, parce que ceux-ci ne faisaient rien pour nous.

Du côté de la maîtrise, venait une pression allusive sur l'embauche : « Il n'y a pas beaucoup de chances de se faire embaucher mais si tu fais ce qu'il faut... » Et très vite les premiers intérimaires ont été renvoyés : l'un

d'eux, simplement parce qu'il refusait d'effectuer des heures supplémentaires.

C'était la première fois que je travaillais sur une chaîne, et la première chose à comprendre, c'est qu'elle donne le rythme et que tu dois suivre, que tu sois en forme ou pas. Quand tu n'y arrives pas, elle continue d'avancer. Alors, tu n'as pas le choix, il faut y arriver.

Aller aux WC est tout un problème.

Il faut un temps fou pour se faire remplacer, entre un quart d'heure et deux heures, parce qu'à chaque fois tu t'aperçois qu'on t'a oublié. Il faut appeler la maîtrise, et encore appeler. La réponse, c'est toujours « je vais voir ». Ceux qui vont chaque jour aux WC en dehors des pauses sont convoqués par la maîtrise, soumis à un entretien, où on leur reproche d'y aller trop souvent. Si c'est comme ça, leur explique-t-on, il vous faut un certificat médical, pour incontinence. En fait, il faut calculer pour aller aux WC sur les temps de pause. Les gars disent en riant que la prime de chaîne devrait être appelée « prime de chiottes », ou bien qu'il faudrait une prime WC pour se retenir.

Certains postes sont très chargés (d'autres moins). Il faut courir, au sens propre du mot, pour tenir le poste. Marcher très vite, en fait piétiner sur place très vite parce qu'on marche sur cinq mètres et qu'on revient. Cela fait mal aux jambes, comme lorsqu'on reste immobile, debout. On a vite des fourmis dans les jambes. Dans certains postes, on est complètement plié dans la voiture, on a mal au dos, aux genoux, dans les chevilles, les hanches et les mains. On a même parfois la tête en permanence dans la voiture. On ne voit rien de l'atelier, ni des autres. En plus, il y a des coins de l'atelier sans aucune fenêtre. On ne voit jamais le soleil.

J'ai été étonné de voir des vieux, à la veille de la retraite, toujours pliés en deux dans la voiture. J'en ai vu un qui était encore, la veille de son départ, sur la chaîne où il avait passé sa vie.

Sur certains postes, à chaque avancée de la voiture, on reçoit des coups quand on est devant le capot. Il faut reculer au même rythme que la voiture. Sinon, quand on n'y arrive pas, on peut recevoir des centaines de coups en une journée, se retrouver couvert de bleus douloureux. Parfois on reste accroché par les vêtements, T-shirts déchirés, pantalons... et c'est toute une histoire pour en obtenir un autre.

On a trois pauses (deux pauses d'une dizaine de minutes, et une d'une demi-heure pour manger).

Comme pour aller à la cantine il faut cinq minutes, et autant pour le retour, qu'il faut aussi compter au moins cinq minutes de queue, il ne reste guère plus de quinze minutes pour manger. Du coup il vaut

mieux amener son repas et le manger sur place. Mais la maîtrise prétend que ce n'est pas hygiénique. Tandis qu'avalier son repas en un quart d'heure, c'est hygiénique !

La maîtrise se montre aussi rat que si ses intérêts étaient ceux du patron. Le T-shirt déchiré, « tu peux le recoudre », les gants usagés, « ils sont encore bons, ça peut durer et tu vas couler la boîte »...

La fatigue qu'on ressent, on la voit chez tout le monde. Chaque opération n'est pas grand-chose en elle-même, mais renouvelée des centaines de fois, c'est le supplice de la goutte d'eau. On se sent diminué, usé, on est moins performant pour tout ce qu'on fait à l'extérieur. Très vite, on peut passer le week-end à ne rien faire. Même parmi les jeunes, il y en a très peu qui sortent. Ils restent chez eux, épuisés, à regarder des vidéos. Quelques-uns tiennent le choc jusqu'à trente ans. Et puis il y a ceux qui travaillent en plus le week-end...

Au début, le travail en équipe, on trouve ça bien, parce qu'on a l'impression que ça laisse un peu de temps pour vivre. Ensuite, on s'aperçoit qu'on dort le matin, et que l'après-midi on est trop fatigué pour faire quelque chose.

Le matin, il faut être ponctuel, deux minutes de retard et la chaîne est déjà partie. Et alors on a droit aux remarques, on nous fait comprendre qu'on peut nous les retirer de la paye. Avec toujours une alternance de carotte et de bâton. Si on n'est pas absent pendant un an, on a trois jours de congé en sus. Les malades eux aussi sont soumis à des pressions. On leur demande de prendre sur leurs jours de congé ou d'ancienneté, ou de venir à des postes aménagés. Il y a même des gars qui n'osent pas se plaindre, et qui restent sur la chaîne. Après un congé maladie, on est convoqué au retour : « Pourquoi étais-tu absent, tu ne pouvais pas venir malgré tout ? »

Tout le monde ou presque a des tendinites, à cause des gestes répétitifs, des douleurs aux articulations, aux poignets, aux coudes, aux épaules. Chaque geste devient douloureux. Ils te mettent en polyvalence pour soulager, mais les gestes se ressemblent tellement d'un poste à l'autre... Les jeunes se bourrent d'anti-inflammatoires. Cela détraque l'estomac, retarde la douleur, mais c'est tout. Et avec le temps, cela ne peut qu'empirer. On a mal en permanence, on ne dort plus.

Par rapport aux petites entreprises dans lesquelles j'ai travaillé avant, il n'y a pas d'affrontements directs avec les chefs. Ils te disent simplement : « Ici, on finit par tout savoir sur chacun, tout ce que tu dis, ce que tu fais... » Et c'est vrai qu'on se sent vraiment surveillés. Les gens, du coup, font semblant de croire aux discours paternalistes de la direction, mais ils n'en pensent pas moins. »

Arlette
LAGUILLER



Paroles de prolétaires

Réponses des travailleurs eux-mêmes
à ceux qui prétendent
que la classe ouvrière n'existe plus
Plon

Pour se procurer, frais de port compris, *Paroles de prolétaires*, envoyer un chèque de 75 F à l'ordre de Lutte Ouvrière à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

RENDEZ-VOUS AVEC LUTTE OUVRIÈRE SUR LA ROUTE DE VOS VACANCES

Depuis début juillet, des caravanes de propagande de Lutte Ouvrière font étape dans toute une série de villes de différentes régions du pays. Les discussions sont nombreuses avec des travailleurs de gauche, des chômeurs, des jeunes et des moins jeunes, tous concernés par les problèmes du monde du travail.

Nombre de ces discussions tournent autour de l'aggravation des conditions de travail consécutive à la loi Aubry sur les 35 heures : difficultés supplémentaires, reprise des acquis et flexibilité des horaires généralisée, avec des salaires qui ne sui-

vent pas, loin de là, les besoins.

Et puis, pour certains militants du PCF, le fait que leur parti n'a absolument pas tenté de donner une suite à la journée du 16 octobre 1999 contre le chômage est resté comme une déception, qui ne contribue certes pas à leur redonner confiance.

Dans bien des villes, quand les entreprises ne ferment pas, elles n'embauchent pas du tout et le manque d'emplois reste le problème numéro un, malgré les propos hypocrites du gouvernement qui se félicite de la baisse officielle du nombre de chômeurs. Partout il se confirme que même

ceux qui travaillent n'ont souvent qu'un emploi précaire, à temps partiel, avec un salaire qui ne permet pas de vivre correctement. Finalement, la situation des travailleurs se dégrade.

Mais si les rencontres et les discussions que nous avons eues montrent que la vie de la population laborieuse devient encore plus difficile, l'arrogance du patronat suscite fréquemment de vives réactions.

Les discussions portent aussi sur les moyens nécessaires pour changer la situation, empêcher les licenciements ou obtenir une augmentation des salaires.

DRÔME-ARDÈCHE

Jeudi 27 juillet
NYONS (Drôme),
promenade de la digue
Vendredi 28 juillet
PIERRELATTE (Drôme),
place du Champ de Mars
Samedi 29 juillet
PRIVAS (Ardèche), place du
Champ de Mars

PYRÉNÉES

Jeudi 27 juillet
TARNOS (Landes)
Vendredi 28 juillet
SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT
(Pyrénées-Atlantiques),
place de la gare
Samedi 29 juillet
ANGLET (Pyrénées-Atlantiques)

ÉTANG-DE-BERRE

Jeudi 27 juillet
BEUCAIRE (Gard), place
Georges-Clémenceau
Vendredi 28 juillet
CHATEAUNEUF-LES-MAR-
TIGUES (Bouches-du-
Rhône), place du marché
Samedi 29 juillet
SAINT-CHAMAS (Bouches-
du-Rhône), place du marché

NORD

Jeudi 27 juillet
WISSANT (Pas-de-Calais),
place de la mairie
Vendredi 28 juillet
BOULOGNE-SUR-MER (Pas-
de-Calais), place de Lorraine

GARD-VAUCLUSE

jeudi 27 juillet
BAGNOLS-SUR-CÈZE
(Gard)
Vendredi 28 juillet
UZÈS (Gard)

BRETAGNE NORD

Lundi 31 juillet
BREST (Finistère), parking
Duquesne
Mardi 1^{er} août
LANDERNEAU (Finistère), espla-
nade du Family, quai de Léon
Mercredi 2 août
ROSCOFF (Finistère),
quai d'Auxerre
Jeudi 3 août
MORLAIX (Finistère), place du Pouliet
Vendredi 4 août
GUINGAMP (Côtes-
d'Armor), place de Verdun
Samedi 5 août
LANNION (Côtes-d'Armor),
parking de Günzburg
Lundi 7 août
TRÉGASTEL (Côtes-
d'Armor), place du marché
Mardi 8 août
PAIMPOL (Côtes-d'Armor),
quai Loti
Mercredi 9 août
BINIC (Côtes-d'Armor), par-
king av. du Gal-de-Gaulle
Jeudi 10 août
LAMBALLE (Côtes-d'Armor),
place du Champ de Foire

Vendredi 11 août
PLENEUF-VAL-ANDRÉ
(Côtes-d'Armor), place des
Régates

Samedi 12 août
DINAN (Côtes-d'Armor),
place Duguesclin

BRETAGNE SUD

Jeudi 27 juillet
CHATEAULIN (Finistère),
place de la Résistance

Vendredi 28 juillet
SAINT-GUENOLÉ
(Finistère), place du marché

Samedi 29 juillet
QUIMPER (Finistère), parvis
du Château-Rouge

CHARENTE-MARITIME

Jeudi 27 juillet
NIORT (Deux-Sèvres),
place de la Brèche

vendredi 28 juillet
AYTRE (Charente-Maritime),
place du marché

Samedi 29 juillet
LE BOIS-PLAGE-EN-RE
(Charente-Maritime), place
du marché

Lundi 31 juillet
LA COTINIÈRE (Ile-d'Oléron)

Mardi 1^{er} août
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON,
place Gambetta

Mercredi 2 août
SAINT-JEAN-D'ANGELY
(Charente-Maritime)

Jeudi 3 août
LA TREMLADE, place
Faure-Marchard
Vendredi 4 août
SAINTE (Charente-Maritime)

Samedi 5 août
SAINT-GEORGES-DE-DIDON-
NE (Charente-Maritime)
parking stade C. Besson

VENDÉE

Lundi 7 août
SAINT-GILLES-CROIX-DE-
VIE (Vendée)

Mardi 8 août
CHALLANS (Vendée)

Mercredi 9 août
SAINT-JEAN-DE-MONTS
(Vendée)

Jeudi 10 août
LA ROCHE-SUR-YON
(Vendée)

Vendredi 11 août
SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ
(Vendée)

Samedi 12 août
NOIRMOUTIER (Vendée)

Lundi 14 août
LA TRANCHE-SUR-MER
(Vendée)

Jeudi 17 août, vendredi 18
août et samedi 19 août
NANTES

AUDE-ROUS- SILLON

Lundi 31 juillet
CASTELNAUDARY (Aude)

Mardi 1^{er} août
NARBONNE (Aude)

Mercredi 2 août
NARBONNE-PLAGE (Aude)

Jeudi 3 août
GRUISSAN (Aude)

Vendredi 4 août
LIMOUX (Aude)

Samedi 5 août
CARCASSONNE (Aude)

Lundi 7 août
COLLIOURE (Pyrénées-
Orientales)

Mardi 8 août
PORT- VENDRES (Pyrénées-
Orientales)

Mercredi 9 août et Jeudi 10 août
ARGELÈS-PLAGE
(Pyrénées-Orientales)

Vendredi 11 août
PERPIGNAN (Pyrénées-
Orientales)

Samedi 12 août
SAINTE-MARIE-DE-LA-MER
(Pyrénées-Orientales)

LORRAINE

Mercredi 16 août
SAINT-AVOLD (Moselle),
place Paul Collin

Jeudi 17 août
SARREGUEMINES
(Moselle), rue Sainte-Croix

Vendredi 18 août
CREUTZWALD (Moselle),
rue de l'Eglise

Samedi 19 août
FORBACH (Moselle), par-
king de l'Hôtel-de-Ville

Lundi 21 août
METZ Borny (Moselle),
place du marché

Mardi 22 août
HAGONDANGE (Moselle),
place du marché

Mercredi 23 août
BRIEY (Meurthe-et-Moselle),
plan d'eau, place Niederaussen

Jeudi 24 août
METZ Sablons (Moselle),
place Saint-Livier

Vendredi 25 août
HAYANGE (Moselle), place
Nicolas-Schneider

Samedi 26 août
LONGWY-HAUT (Meurthe-
et-Moselle), place de l'Hôtel-
de-Ville

LONGWY-BAS (Meurthe-et-
Moselle) à 17 heures, Salon
Petitier de l'Hôtel-de-Ville,
Réunion publique avec
Christiane Nimsgern,
conseillère régionale LO

